

Les musulmans entre sécularisation et rigorisme

Pour la première fois, un sondage met en lumière les divergences au sein de la deuxième religion en France

C'est une radiographie des musulmans de France comme il n'y en avait encore jamais eu et qui permet de faire apparaître des réalités derrière les controverses et les conjectures qui ont envahi le débat public. C'est aussi une étude dont les conclusions et les interprétations formulées par ses auteurs prêteront inévitablement à débat. Les données de la riche enquête conduite par l'IFOP à la demande de l'Institut Montaigne frappent d'abord par l'ampleur de l'adhésion (28 %) en France à un islam d'affirmation, critique de la laïcité, d'abord soucieux de la loi religieuse. Il est qualifié de «*fondamentaliste*» et de «*sécessionniste*» dans le rapport. Et si la majorité des musulmans ne s'y reconnaissent pas, pas moins de la moitié des 15-25 ans, eux, se rangent dans cette catégorie. Il s'agit donc d'une tendance générationnelle lourde, qui touche les jeunes de manière puissante, dans un paysage religieux par ailleurs très différencié.

Pour explorer ce paysage, les enquêteurs ont posé plusieurs dizaines de questions à 1029 personnes de 15 ans et plus se disant de confession musulmane (874) ou, sans se dire musulmanes, ayant au moins un parent musulman (155). Cet échantillon est extrait d'un plus vaste de 15 459 personnes. Cette enquête apporte des informations que l'interdiction légale de collecter des données personnelles religieuses rend très difficiles d'accès en France. Elle permet ainsi d'évaluer la part des personnes de plus de 15 ans se disant musulmanes à 5,6 % de la population globale et à 1 % celles ne se déclarant pas musulmanes tout en ayant au moins un parent musulman, et qui traduisent un processus de «*sortie de la religion*». On ne peut pour autant extrapoler précisément le nombre de musulmans vivant en France, souligne Antoine Jardin, ingénieur de recherche au CNRS, qui s'est chargé de l'exploitation des données, car «*on ne peut imputer une religion d'appartenance aux moins de 15 ans*». Les musulmans n'ayant pas de parents musulmans, c'est-à-dire les convertis, comptent pour 7,5 % de l'échantillon. Globalement, cette population est plus jeune que la moyenne (avec une moyenne d'âge de 35,8 ans contre 53 ans pour les chrétiens et 43,5 ans pour les sans religion), au point que la part des musulmans monte à 10 % chez les 15-25 ans. Elle est française de naissance à 50 %, par acquisition de la nationalité à 24 %.

Elle est surreprésentée chez les ouvriers et les inactifs non retraités (parmi lesquels les lycéens, étudiants, jeunes à la recherche d'un premier emploi) et sous-représentée dans les classes supérieures du salariat. En dépit de cette origine

LE CONTEXTE

L'ENQUÊTE

Méthodologie

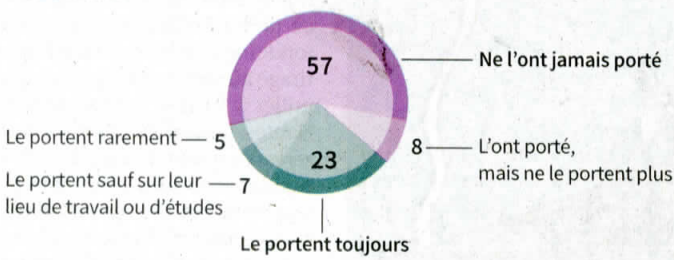
Pour cette enquête, l'IFOP a extrait d'un échantillon de 15 459 individus âgés de 15 ans et plus représentatif de la population métropolitaine un échantillon de 1029 personnes. Parmi elles, 874 se définissent comme musulmanes et 155 non musulmanes mais ayant au moins un parent musulman. L'enquête a été réalisée par téléphone du 13 avril au 23 mai. La marge d'erreur moyenne pour un échantillon de 1 000 personnes est d'environ 3 % et «*celle inhérente à l'analyse d'un sous-groupe dans ce même échantillon augmente sensiblement et peut s'élever entre 6 % et 8 %*», précise l'étude.

Profil et pratiques des musulmans de France

Le voile, symbole fédérateur pas toujours porté

FEMMES PORTANT OU NON LE VOILE

EN % DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES DE RELIGION OU D'ASCENDANCE MUSULMANES



Personnellement êtes-vous favorable à ce qu'une femme porte ?...

EN % DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES DE RELIGION OU D'ASCENDANCE MUSULMANES

● Oui ● Non ● C'est mon choix, chacun fait ce qu'il veut
● Refuse de répondre ou ne sait pas

... « le voile-hidjab »



... « le voile intégral (niqab ou burqa) »



ÉCHANTILLON DE 1 029 PERSONNES DE RELIGION OU D'ASCENDANCE MUSULMANES, EXTRAIT D'UN GROUPE DE 15 459 PERSONNES, REPRÉSENTATIF DE LA POPULATION RÉSIDANT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

L'étude définit trois groupes de musulmans

Groupe 1

Individus « soit totalement sécularisés soit en train d'achever leur intégration dans le système de valeurs de la France contemporaine, qu'ils contribuent d'ailleurs à faire évoluer par leurs spécificités religieuses. Ils ne renient pas pour autant leur religion, souvent identifiée au halal, et ont une pratique religieuse nettement plus régulière que la moyenne nationale ».

Groupe 2

« Il est plus composite et s'inscrit clairement dans une position intermédiaire. Fiers d'être musulmans, les individus qui le composent revendiquent la possibilité d'exprimer leur appartenance religieuse dans l'espace public. Très pieux (...), ils sont souvent favorables à l'expression de la religion au travail, et ont très largement adopté la norme halal comme définition de "l'être musulman". Ils rejettent très clairement le niqab et la polygamie et acceptent la laïcité ».

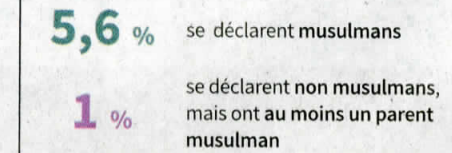
Groupe 3

« Il réunit des musulmans qui ont adopté un système de valeurs clairement opposé aux valeurs de la République. Majoritairement jeunes, peu qualifiés et peu insérés dans l'emploi, ils vivent dans les quartiers populaires périphériques des grandes agglomérations. Ils se définissent davantage par l'usage qu'ils font de l'islam pour signifier leur révolte que par leur conservatisme. Si certains considèrent que la laïcité leur permet de vivre librement leur religion ou considèrent que la foi est une affaire privée, on peut davantage y lire une attitude de retrait et de séparation vis-à-vis du reste de la société que la compréhension de ce que signifie la laïcité ».

Extraits du rapport *Un islam français est possible*, Institut Montaigne

PROPORTION DES MUSULMANS EN FRANCE

EN % DES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 15 ANS



FRÉQUENTATION DE LA MOSQUÉE

EN % DE L'ENSEMBLE DES MUSULMANS



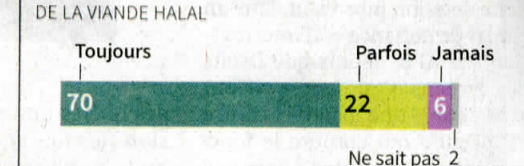
NIVEAU DE DIPLÔME DES ENQUÊTÉS

EN % DE L'ENSEMBLE DES MUSULMANS



CONSOMMATION DE VIANDE HALAL

EN % DES INDIVIDUS DÉCLARANT ACHETER DE LA VIANDE HALAL



SOURCE : UN ISLAM FRANÇAIS EST POSSIBLE, INSTITUT MONTAIGNE/IFOP, 2016 - INFOGRAPHIE : LE MONDE

sociale défavorisée, elle approche la moyenne nationale en termes de niveau de diplôme, même si une fraction importante (40 %) demeure sans diplôme ou avec un niveau inférieur au bac. Les musulmans ont en commun une pratique religieuse plus soutenue que le reste de la population. Même si 30 % ne vont jamais dans une mosquée et si 30 % n'y vont qu'à l'occasion des principales fêtes, 31 % s'y rendent au moins une fois par semaine. La pratique de la prière est encore plus fréquente car elle est observée par des fidèles n'ayant pas une fréquentation assidue de la mosquée. Ainsi, la moitié de ceux qui ne vont dans un lieu de culte que pendant le ramadan observent les cinq prières quotidiennes, ainsi que 45 % de ceux s'y rendant moins souvent.

« Majorité silencieuse »

Deux éléments apparaissent comme de véritables marqueurs de l'identité musulmane, pratique ou non, tant ils sont partagés. Il s'agit d'abord de la viande halal, consommée exclusivement par 70 % d'entre eux et occasionnellement par 22 %. L'attachement à cette pratique conduit huit musulmans sur dix à estimer que les enfants devraient pouvoir manger halal à l'école.

L'autre marqueur est le voile. Quelque 65 % des musulmans de confession ou d'ascendance se disent favorables au voile et 24 % sont favorables au port du voile intégral, les femmes étant un peu plus favorables que les hommes dans l'un et l'autre cas. Cette approbation n'entraîne pas nécessairement une pratique : les deux tiers des femmes disent ne pas porter le voile, tandis que 35 % le portent, soit toujours (23 %), soit en dehors de leur lieu de travail ou d'étude (7 %), soit rarement (5 %).

L'opinion sur le port du niqab est un marqueur générationnel. Les plus de 40 ans y sont très nettement opposés (8 sur 10), tandis que cette pratique obtient un avis favorable de 40 % des moins de

25 ans. C'est aussi le cas d'autres sujets. Si une majorité des enquêtés répond oui à la question : «*En France, la laïcité permet-elle de pratiquer librement sa religion ?*», plus d'un cinquième répond non, proportion qui monte à près de 40 % chez les moins de 30 ans. En revanche, la polygamie, dont l'interdiction est considérée comme normale par 75 %, ne trouve pas un écho différencié selon l'âge. Mais les jeunes sont plus nombreux que la moyenne (deux personnes sur trois ne considèrent pas que l'on devrait pouvoir exprimer sa foi au travail) à être favorables à la manifestation du religieux au travail. Enfin, si un tiers des enquêtés refuse de faire la bise à une personne de sexe opposé ou de se rendre dans une piscine mixte, 92,5 % acceptent de se faire soigner par un médecin de sexe opposé (85 % des femmes) et 88 % serrent la main d'une personne de sexe opposé.

A travers le traitement statistique des réponses, les enquêteurs ont identifié six catégories partageant un même système de va-

Les musulmans ont en commun une pratique religieuse plus soutenue que le reste de la population

leurs construisant leur rapport au religieux. Ces groupes s'étagent des personnes les plus éloignées de la religion, favorables à la laïcité, ne formulant aucune revendication d'expression religieuse dans la vie quotidienne, à ceux ayant une vision plus engagée, présentant «*des traits autoritaires*», c'est-à-dire «*favorables à des normes sociales non discutables*», selon la définition d'Antoine Jardin, souvent favorables au port du niqab, à la polygamie, critiquant la laïcité.

En fine, soutiennent les auteurs, ces catégories pourraient être résumées en trois groupes. Le premier, représentant 46 % des mu-

sulmans de foi ou d'ascendance, regroupe les personnes n'ayant pas ou peu de revendications d'expression religieuse dans le quotidien et plaçant la loi de la République avant la loi religieuse tout en conservant une pratique religieuse supérieure à la moyenne nationale. Le rapport les qualifie de «*soit totalement sécularisées, soit en train d'achever leur intégration dans le système de valeurs de la France contemporaine*». Ils sont qualifiés de «*majorité silencieuse*».

Le second groupe, représentant un quart de l'effectif, se trouve dans une situation intermédiaire, avec une forte pratique, souvent favorable à l'expression de la religion au travail mais ayant intégré la laïcité. Le troisième groupe, ces 28 % cités auparavant qui ne considèrent pas que «*la foi appartienne à la sphère privée*», est majoritairement favorable à l'expression de la religion au travail et conteste la laïcité. Le rapport de l'Institut Montaigne qualifie ce système de valeur de «*clairement opposé aux valeurs de la République*», de «*sécessionnistes*». «*L'islam est un moyen*

pour eux de s'affirmer en marge de la société», affirme la note.

A travers cette classification, on voit se dessiner une double polarité au sein de la population musulmane, dont l'étude souligne qu'elle est étrangère à tout communautarisme. L'une, la plus nombreuse, «*s'inscrit dans un système de valeur et dans une pratique religieuse qui s'insèrent sans heurts dans le corpus républicain*», deux tiers de l'échantillon jugeant que la laïcité permet de vivre librement sa religion. L'autre, très présente chez les jeunes générations, fait de la religion un élément structurant de son identité, valorisant les pratiques qu'il lui associe, parfois en opposition avec la loi (niqab).

C'est, au-delà des signes nombreux d'insertion de l'islam dans la société dont témoignent ces données, la signification et la portée sociale de cet islam identitaire des jeunes générations, cette sorte de «*nouvelle fierté islamique*» dont parle l'Institut Montaigne, qui est aujourd'hui au cœur des interrogations. ■

CÉCILE CHAMBRAUD

Un grand imam, une redevance sur le halal, des cours d'arabe...

LE RAPPORT DE L'INSTITUT Montaigne sur l'«*islam français*» ne se contente pas d'exposer les résultats du sondage de l'IFOP. Son auteur, Hakim El Karoui, en livre une interprétation inquiète. Deux réalités différentes apparaissent, écrit-il dans l'avant-propos de l'étude : «*Une majorité silencieuse, très souvent pratiquante mais sans conflit majeur avec les normes de la société française, d'une part ; une minorité attirée par le fondamentalisme, qui utilise l'islam pour dire sa révolte, d'autre part.*»

L'usage identitaire de la religion musulmane par une moitié des jeunes de cette confession, explique cet ancien collaborateur de Jean-Pierre Raffarin à Matignon, est d'abord le «*révéléateur de la crise de la société française*». La crise actuelle du monde arabe est présente en toile de fond, mais la manifestation de ce qu'il qualifie de «*révolte par l'islam*» de cette jeunesse a d'abord des causes françaises. Elles ont pour nom une so-

ciété «*bloquée par une lutte de pouvoirs entre les générations*», qui ne fait pas leur place aux jeunes, les discriminations, notamment à l'embauche, la relégation dans les périphéries urbaines. Le consultant insiste sur le «*risque de rébellion*». «*Les émeutes de 2005 étaient anomiques. Maintenant, elles ont trouvé un langage*», assure-t-il.

Réformer les institutions de l'islam

Il préconise donc d'agir sur tous ces plans. L'Etat devrait commencer, selon lui, par assurer l'enseignement de l'arabe à l'école pour ceux qui le souhaitent. «*Car il y a une demande énorme et les familles n'ont d'autre recours que d'envoyer leurs enfants dans les cours dispensés par les écoles coraniques et les mosquées.*» Il devrait aussi assurer la formation des aumôniers dans les instituts créés à cet effet.

En pleine relance des projets gouvernementaux sur l'organisation du culte mu-

sulman, Hakim El Karoui expose aussi les ingrédients d'une réforme en profondeur des institutions de l'islam français. Elle passe selon lui par l'accession aux commandes d'une nouvelle génération de responsables. Ils seront à la tête d'une «*association musulmane pour un islam français*» destinée à financer la construction de lieux de culte, les salaires des imams et la formation théologique. Elle serait abondée par une redevance sur la consommation du halal – elle aurait le monopole de la certification –, une autre sur le pèlerinage, les dons venus de l'étranger et ceux des fidèles français. Un grand imam de France serait chargé d'impulser le travail théologique. L'extension à l'islam du concordat d'Alsace-Moselle permettrait enfin la création d'une faculté de théologie chargée de former les imams et autres agents religieux. ■

cf. c.